

Domaine Droit, économie, gestion Mention Management public

Parcours type Management des établissements sanitaires et sociaux

RNCP31587 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	310, 332p, 331
Code(s) ROME	K1403, K1401, M1503, K1201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Université d'Aix Marseille (AMU)

<http://www.univ-amu.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce diplôme prépare à l'exercice des fonctions de directeur d'établissement médico-social, de directeur d'établissement à caractère social, ou de directeur d'un établissement de santé, privé ou public. Le titulaire peut également exercer des fonctions de cadre de direction dans les mêmes établissements et structures que précédemment, de responsable d'un service partenaire des secteurs médico-social, sanitaire ou social au sein d'une collectivité territoriale, ou de responsable d'un réseau de santé ou d'un réseau social en direction de publics en difficulté, de chargé de mission ou consultant.

Dans le cadre de ses activités, ce professionnel :

- est chargé de la direction, du pilotage et du management d'un établissement d'accueil de personnes relevant de l'action sanitaire, sociale et médico-sociale,
- exerce de nombreuses responsabilités comme la mise en place, le suivi et l'évaluation des dispositifs réglementaires et partenariaux (ex : lois 2002, 2009, 2015...), le management stratégique des ressources, le montage et suivi de projets innovants fondés sur la mutualisation des moyens et des compétences,
- peut également réaliser des études financières et assurer la négociation avec les partenaires institutionnels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A l'issue de la formation, le diplômé développe les compétences suivantes :

- améliorer la performance des organisations concernées en réalisant et en contrôlant des études (questionnaires, entretiens, observations...). Pour cela, il pourra utiliser les concepts des disciplines académiques de référence, croiser des approches théoriques afin d'analyser la situation pour prendre des décisions ;
- participer à l'orientation des politiques et contrôler la diffusion et la mise en œuvre des décisions ;
- concevoir, planifier et mettre en œuvre un projet en tenant compte des contraintes et en coordonnant les différents acteurs et partenaires du projet ;
- superviser l'action de son service en animant les équipes de travail, en motivant les collaborateurs, en gérant les conflits. Pour ce faire, il écoute et intègre les points de vue des collaborateurs au projet de la structure. Il mobilise les énergies pour construire la synergie des différentes compétences mobilisées sur un projet, sur une démarche, sur

une action ;

- mobiliser les ressources d'informations en identifiant les sources documentaires et en les hiérarchisant par ordre de pertinence pour rédiger des notes de synthèses ou des rapports. Il analyse de manière pertinente la fiabilité et l'intérêt des documents ;
- organiser et superviser la veille documentaire. Il peut déléguer son activation et contrôler son opérationnalité ;
- construire des supports d'information stratégique et opérationnelle en direction des équipes ;
- argumenter, défendre un point de vue, exposer et prendre la parole en public. Il porte une attention particulière aux points de vue divergents ou opposés qu'il analyse et synthétise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur public, secteur privé, secteur médico-social, hôpitaux, cliniques, organisations médicales, médico-sociales et sociales privées (à but lucratif et à but non-lucratif) et publiques, secteur pénitentiaire, collectivités territoriales, cabinets de consultants.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur d'établissement de santé
Directeur d'établissement médico-social
Directeur d'établissement à caractère social
Cadre responsable administratif et financier
Cadre de la gestion des ressources humaines
Cadre chargé d'analyse et de développement
Cadre technico administratif des services au public

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 320 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	16 757
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements

(Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants et de professionnels conformément aux textes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://impgt.univ-amu.fr/>

<https://formations.univ-amu.fr/ME5CMP-PRCMP5AE.html> <http://impgt.univ-amu.fr/enquetes-linsertion>

<http://www.univ-amu.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/31587/>